
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du lundi 1er avril 2019

Résolution: CA19 25 0094

Octroi d'un contrat d'élimination des graffitis sur les domaines privé et public à la firme Équipe Verte inc., pour la période du 2 avril au 31 décembre 2019, et autorisation d'une dépense de 219 000 \$, toutes taxes applicables, conformément à l'appel d'offres public 19-17428 (4 soumissionnaires conformes).

Considérant l'attestation de conformité rendue par la Direction de la culture, des sports, des loisirs, des parcs et du développement social;

Il est proposé par le maire Luc Ferrandez

appuyé par la conseillère Josefina Blanco

et résolu :

D'octroyer à la firme Équipe Verte inc., le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat d'élimination des graffitis sur les domaines privé et public de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, pour la période du 2 avril au 31 décembre 2019, au prix de sa soumission, pour un montant maximum de 219 000 \$, toutes taxes applicables, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17428.

D'autoriser une dépense de 219 000 \$, toutes taxes applicables, pour un service d'élimination des graffitis sur les domaines privé et public.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.02 1198233001

Luc FERRANDEZ

Maire de l'arrondissement

Claude GROULX

Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 2 avril 2019

Numéro de dossier : 1198233001	
Unité administrative responsable	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction de la culture_des sports_des loisirs_des parcs et du développement social , Division des parcs et de l'horticulture
Niveau décisionnel proposé	Conseil d'arrondissement
Charte montréalaise des droits et responsabilités	Ne s'applique pas
Projet	-
Objet	Octroi d'un contrat d'élimination des graffitis sur les domaines privé et public à la firme Equipe Verte Inc., du 2 avril au 31 décembre 2019 - Autoriser une dépense de 219 000 \$, toutes taxes applicables - Appel d'offres public n° 19-17428 - 4 soumissionnaires conformes

Considérant l'attestation de conformité rendue par la Direction de la culture, des sports, des loisirs, des parcs et du développement social, il est recommandé :

1. D'octroyer à la firme Equipe Verte Inc., le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat d'élimination des graffitis sur les domaines privé et public de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, pour la période du 2 avril au 31 décembre 2019, au prix de sa soumission, pour un montant maximum de 219 000 \$, toutes taxes applicables, conformément aux documents de l'appel d'offres public n° 19-17428;
1. D'autoriser une dépense de 219 000 \$, toutes taxes applicables, pour un service d'élimination des graffitis sur les domaines privé et public;
2. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

-- Signé par Guy OUELLET/MONTREAL le 2019-03-18 16:48:11, en fonction de /MONTREAL.

Signataire:

Guy OUELLET

Directeur d'arrondissement
Le Plateau-Mont-Royal , Bureau du directeur
d'arrondissement

Numéro de dossier : 1198233001

Identification		Numéro de dossier : 1198233001
Unité administrative responsable	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction de la culture_des sports_des loisirs_des parcs et du développement social , Division des parcs et de l'horticulture	
Niveau décisionnel proposé	Conseil d'arrondissement	
Charte montréalaise des droits et responsabilités	Ne s'applique pas	
Projet	-	
Objet	Octroi d'un contrat d'élimination des graffitis sur les domaines privé et public à la firme Equipe Verte Inc., du 2 avril au 31 décembre 2019 - Autoriser une dépense de 219 000 \$, toutes taxes applicables - Appel d'offres public n° 19-17428 - 4 soumissionnaires conformes	

Contenu

Contexte

L'arrondissement du Plateau-Mont-Royal est touché, année après année, par un très grand nombre de graffitis, c'est pourquoi il a adopté le *Règlement concernant le programme d'embellissement visant l'enlèvement des graffitis sur la propriété privée* (2005-17). Dans le cadre de son programme d'embellissement annuel, l'arrondissement offre et gère le service d'élimination des graffitis sur le domaine privé depuis 2006, et ce, sans frais pour les propriétaires des immeubles touchés. L'arrondissement répertorie les graffitis existants sur son territoire grâce aux requêtes de ses citoyens, adressées au bureau du 311, ainsi que la tournée de repérage assurée par ses employés qui sont embauchés dans le cadre de ce programme.

Une stratégie d'intervention visant les secteurs les plus touchés est définie chaque année et le fait d'opérer de la sorte depuis le début du programme aide à réduire graduellement la quantité des graffitis.

Décision(s) antérieure(s)

CA18 25 0086 - 1186008002 - 9 avril 2018 - Prolongation du contrat d'élimination de graffitis à la firme 9291-6287 Québec inc. (Groupe R Net) pour une deuxième année d'un montant de 328 539,11 \$;
CA17 25 0086 - 1176008002 - 3 avril 2017 - Octroi d'un contrat de 379 417,50 \$ à la firme 9291-6287 Québec inc. (Groupe R Net) pour l'élimination de graffitis;
CA16 25 0448 - 1166008006 - 21 décembre 2016 - Octroi d'un montant additionnel de 785 \$ à la firme 9291-6287 Québec inc. (Groupe R Net) pour l'élimination des graffitis;
CA16 25 0195 - 1166008006 - 6 juin 2016 - Octroi d'un contrat de 109 500 \$ à la firme 9291-6287 Québec inc. (Groupe R Net) pour l'élimination de graffitis;
CA16 25 0193 - 1166008004 - 6 juin 2016 - Octroi d'un montant additionnel de 60 000 \$ à la firme Hydrotech NHP inc. pour l'élimination de graffitis;
CA16 25 0080 - 1166008004 - 4 avril 2016 - Octroi d'un contrat de 144 000 \$ à la firme Hydrotech NHP inc. pour l'élimination de graffitis.

Description

L'arrondissement désire faire exécuter les travaux d'enlèvement des graffitis par une firme d'expérience. Deux techniques sont utilisées pour éradiquer les graffitis : le recouvrement par l'application de peinture (pour les surfaces déjà peintes) et l'enlèvement par l'utilisation de produits nettoyants. Le présent contrat vise l'exécution des deux types d'interventions par la même firme qui s'engage à effectuer les travaux

d'enlèvement des graffitis selon une productivité exigée par l'arrondissement et à ne pas endommager les surfaces sur lesquelles elle effectue le travail. En cas de dommage, la firme assumera tous les frais de réparation ou d'indemnisation.

Justification

Nous avons procédé à un appel d'offres public pour lequel quatre soumissions ont été déposées. Nous recommandons d'octroyer le contrat à la firme Equipe Verte Inc., plus bas soumissionnaire conforme et qui satisfait aux critères établis dans l'appel d'offres.

Firmes soumissionnaires	Prix de base	Autre (préciser)	Total
Equipe Verte Inc.	200 401,43 \$		200 401,43 \$
9291-6287 Québec inc.	225 351,00 \$		225 351,00 \$
9181-5084 Québec inc.	299 797,31 \$		299 797,31 \$
Service d'entretien Carlos inc	372 231,56 \$		372 231,56 \$
Dernière estimation réalisée	251 795,25 \$		251 795,25 \$
Coût moyen des soumissions conformes <i>((total du coût des soumissions conformes / nombre de soumissions))</i>			274 445,33 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%) <i>((coût moyen des soumissions conformes – la plus basse) / la plus basse) x 100</i>			36,95%
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (\$) <i>(la plus haute conforme – la plus basse conforme)</i>			171 830,13 \$
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (%) <i>((la plus haute conforme – la plus basse conforme) / la plus basse) x 100</i>			85,74%
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$) <i>(la plus basse conforme – estimation)</i>			-51 393,82 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) <i>((la plus basse conforme – estimation) / estimation) x 100</i>			-20,41%
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$) <i>(la deuxième plus basse – la plus basse)</i>			24 949,57 \$
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%) <i>((la deuxième plus basse – la plus basse) / la plus basse) x 100</i>			12,45%

Aspect(s) financier(s)

L'arrondissement du Plateau-Mont-Royal s'est appuyé sur les tarifs de nettoyage des graffitis au mètre carré de l'année 2018 afin d'établir une base budgétaire pour 2019. Étant donné que le montant total du plus bas soumissionnaire conforme est légèrement plus bas que notre prévision, une quantité supplémentaire de graffitis de l'ordre de 3250 mètres carrés pourra venir s'ajouter à la quantité prévisionnelle de 35 000 mètres carrés affichée dans l'appel d'offres.

Le coût du contrat est de 219 000 \$, toutes taxes applicables, pour le service d'élimination des graffitis sur les domaines privé et public du 2 avril au 31 décembre 2019, conformément au cahier des charges préparé pour ce contrat et le montant intégral provient de l'arrondissement.

Voir l'intervention de certification de fonds pour les détails concernant l'imputation.

Développement durable

L'octroi de ce contrat nous permet de contribuer aux objectifs de notre Plan Local de Développement Durable (PLDD) 2016-2020. En effet, l'élimination des graffitis sur les domaines privé et public permet de poursuivre nos engagements liés à la priorité d'intervention numéro 3 : assurer l'accès à des quartiers

durables à échelle humaine et en santé, action numéro 10 : préserver le patrimoine et promouvoir la culture.

De plus, le cahier des charges précise que, conformément aux orientations en matière de protection de l'environnement entérinées par la Ville de Montréal, l'arrondissement adhère à l'effort mondial pour préserver la couche d'ozone terrestre. Dans cette perspective, l'arrondissement n'acceptera aucune soumission ayant pour objet l'utilisation de produits contenant l'un des chlorofluocarbures (CFC) ou des halons. Aussi, afin de protéger l'environnement, la santé du public et celle des animaux, le cahier des charges exige que le contractant utilise les produits de nettoyage autorisés qui sont reconnus comme étant non nocifs.

Impact(s) majeur(s)

La réalisation du programme d'embellissement 2019 visant l'enlèvement des graffitis sur les domaines privé et public de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal assurera la continuité des efforts importants consentis depuis 2006 dans ce domaine. Il s'inscrit adéquatement dans l'ensemble des interventions déployées pour assurer la propreté de l'arrondissement.

Ce programme est nécessaire et très apprécié des citoyens et des commerçants. Il favorise l'embellissement et la propreté du milieu de vie des habitants de l'arrondissement et accroît leur sentiment de sécurité.

En 2018, plus de 7500 interventions, toutes techniques de nettoyage confondues, ont permis d'éliminer plus de 50 000 mètres carrés de graffitis et l'arrondissement a obtenu l'autorisation de procéder au nettoyage de plus de 75% des immeubles ayant été la cible de graffitis.

Opération(s) de communication

Cette décision sera annoncée dans le communiqué des faits saillants de la séance du conseil qui est diffusé sur le fil de presse, dans les médias sociaux et l'infolettre ainsi que sur le site Web de l'arrondissement.

L'information sur le programme d'enlèvement des graffitis se trouve sur le site Internet de l'arrondissement.

Calendrier et étape(s) subséquente(s)

Début du contrat : 2 avril 2019

Fin du contrat : 31 décembre 2019

Conformité aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs

À la suite de vérifications effectuées, le responsable du dossier, l'endosseur, le directeur de direction ainsi que le signataire de la recommandation attestent de la conformité de ce dossier aux règlements et aux encadrements administratifs.

Validation

Intervenant et Sens de l'intervention

Certification de fonds :

Le Plateau-Mont-Royal, Direction des services administratifs_des relations avec les citoyens_des communications et du greffe
(Kalina RYKOWSKA)

Autre intervenant et Sens de l'intervention

Parties prenantes

Geneviève ALLARD

Services

Le Plateau-Mont-Royal

Lecture :

Geneviève ALLARD, 8 mars 2019

Responsable du dossier

Kenny OSHIMA

Agent de protection en environnement

Tél. : 514 872-5585

Télécop. : 514 872-8046

Endossé par:

Luc GOSSELIN

Chef de division parcs

Tél. : 514 872-5010

Télécop. : 514 872-8046

Date d'endossement : 2019-03-07 15:15:56

Approbation du Directeur de direction

Lyne OLIVIER

Directrice par intérim - Direction de la culture_des sports_des loisirs_des parcs et du développement social

Tél. : 514 872-3725

Approuvé le : 2019-03-15 10:47

Approbation du Directeur de service

Tél. :

Approuvé le :

Numéro de dossier : 1198233001